



# Certificat

Certificate

## Certificat de conformité à la norme EN 12101-2 DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Déjà délivré conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets N° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n°2003-947 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) (b) de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 décembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

### Déjà délivré par :

Organisme notifié : **AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé  
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

### Déjà délivré à :

Société : **AMS INDUSTRIE**  
Adresse : **Impasse des Herbues  
FR - 21600 OUGES**  
Lieux de fabrication : **FR - 21600 OUGES**

### Description du produit :

| Identification du produit certifié (Référence) | Désignation du produit selon la norme                      | Numéro de dossier |
|--|--|-------------------|
| ARCADEF GD                                     | DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR | 219.0032          |

Le produit mentionné ci-dessus fait l'objet par le fabricant d'un contrôle de production en usine et à des essais réalisés sur des échantillons prélevés sur le lieu de fabrication conformément à un programme d'essais préétabli.

AFNOR Certification a effectué les essais de type initiaux sur ce produit, l'inspection initiale du site de production et du contrôle de production en usine et effectue une surveillance continue, une évaluation et une acceptation du contrôle de production en usine.

Ce certificat atteste que les dispositions concernant l'attestation de conformité décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 12101-2:2003 ont été appliquées et que le produit remplit toutes les exigences imposées. Il permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage CE.

Numéro de certificat : **0333-CPD-219071**

Conditions et période de validité du certificat : **24 juin 2014**

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **24 juin 2009**. Il reste valable jusqu'à son annulation ou son retrait à la suite de décisions prises en cas de non-conformité ou de modifications significatives du produit, de production ou de contrôle de production.

Date d'émission du certificat : le **24 juin 2009**

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



## Déclaration de conformité CE d'un système pour le contrôle des fumées et de la chaleur

Etablie conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par le décret N°95-1051 du 20 septembre 1995 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) de la Directive Produits de la Construction (89/106/CEE).

### Déclaration formulée par AMS fabricant établi dans l'E.E.E :

AMS - Impasse des Herbues ZA de l'Essart 21600 OUGES  
Tél. 03 80 79 25 5 - Fax. 03 80 79 25 45  
E-mail : contact@ams-industrie.com

Nous déclarons, sur la base des attestations CE de conformité jointes les concernant, que la conformité des produits désignés ci-dessous a été établie conformément à la norme EN 12 101-2 et que ces produits répondent aux dispositions de l'annexe ZA de cette norme.

### Désignation et description des produits :

ARCADEF GD N° d'attestation : 0333-CPD-219071 du 24/06/09

Validité : 24/06/14

Les attestations de conformité sont délivrées par : AFNOR CERTIFICATION - 11 Av. Francis de Pressensé - 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX - France

### Spécifications techniques :

| Trémie<br>(en cm) | Aa : Surface Utile d'ouverture<br>(Arcadef GD sur voute de corde<br>juste) |      | Aa : Surface Utile d'ouverture<br>(Arcadef GD sur voute de corde<br>supérieure) |      |
|-------------------|--|------|---|------|
|                   | Déflecteurs (en mm)  |      | Déflecteurs (en mm)   |      |
|                   | 150  | 300  | 150   | 300  |
| 190*202           | 2.02   | 2.83 | 1.92  | 2.57 |
| 190*309           | 3.09   | 4.45 | 2.94  | 3.76 |
| 250*202           | 2.63   | 3.73 | 2.53  | 3.33 |
| 250*309           | 4.02   | 5.95 | 3.86  | 4.87 |

Fiabilité :  
Ouverture sous charge :  
Ouverture à basse température :  
Charge éolienne :  
Résistance à la chaleur :

**RE 300 Type B avec option aération**  
**SL125, SL250 et SL500 en fonction du remplissage**  
**T(00)**  
**WL1500**  
**B300**

**Thierry BADET**  
**Responsable Technique**

Signature :

Date : 24/06/09





# Certificat

Certificate

## DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMEEES ET DE CHALEUR

|                                      |
|--------------------------------------|
| <b>Nature et date de la décision</b> |
| RECONDUCTION                         |
| N° 09/02.04<br>du 01/01/2011         |

**La Société : AMS INDUSTRIE**  
Impasse des Herbues  
ZA de l'Essart  
21600 OUGES

|                                |
|--------------------------------|
| <b>DATE DE FIN DE VALIDITE</b> |
| 31/12/2011                     |

**Titulaire numéro : 09**

**Usine : 21600 - OUGES**

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>Type de produit :</b>         | Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en toiture |
| <b>Gamme :</b>                   | A lames  |
| <b>Energie :</b>                 | Alimenté par énergie pneumatique   |
| <b>Références commerciales :</b> | ARCALAM EVOLUTION PNEUMATIQUE  |

### Caractéristiques certifiées essentielles

- **Identification** du DENFC au travers d'un descriptif précis et détaillé <sup>(1)</sup>  
(type d'énergie : énergie intrinsèque, alimentation pneumatique ou alimentation électrique).
- Garantie sur les limites dimensionnelles du DENFC autorisées et communes à toutes les exigences applicables au travers d'un **domaine de validité** exhaustif <sup>(2)</sup>.
- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances du DENFC conformément aux exigences de la norme NF S61-937-1 de décembre 2003 (voir la liste des caractéristiques certifiées fonctionnelles en page suivante).
- Classe de charge éolienne supérieure ou égale à 1500 Pa ( $W_L$ , 1500 minimum).
- Affichage des éléments d'identification et des caractéristiques certifiées sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison d'un DENFC certifié NF.



**DISPOSITIFS D'EVACUATION  
NATURELLE DE FUMÉES  
ET DE CHALEUR**

Page 2  
**Certificat**

RECONDUCTION

Certificate

Numéro du certificat : 09/02.04 du 01/01/2011

| IDENTIFICATION DES PRODUITS   |   |
|---|---|
| <b>IDENTIFICATION DU DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR <sup>(1)</sup></b> |   |
| Type de costière  | Droite  |
| Matériau de la costière   | Acier galvanisé<br>Aluminium  |
| Hauteur de la costière  | 200 mm<br>300 mm  |
| Remplissage   | Polycarbonate alvéolaire<br>Verre feuilleté<br>Verre armé<br>Capot aluminium non isolé<br>Capot aluminium isolé |
| Type d'ouverture  | Ouverture + fermeture   |
| <b>OPTIONS</b>  |   |
| Aération  | OUI   |
| Contact de position   | NON   |
| Déclencheur thermique   | OUI   |
| Barreaudage   | NON   |
| <b>LIMITE D'UTILISATION</b>   |   |
| Inclinaison maximale autorisée pour le plan d'appui de la costière                                | 3 à 60° (avec vérin en haut de pente)   |
| <b>DOMAINE DE VALIDITE DIMENSIONNEL <sup>(2)</sup></b>  |   |
| Largeur l en m  | Longueur L en m   |
| $1,0 \leq l \leq 2,2$   | $1,107 \leq L \leq 3,051$   |



## DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

# Certificat

Page 3

RECONDUCTION

Certificate

Numéro du certificat : 09/02.04 du 01/01/2011

### Caractéristiques fonctionnelles des DENFC :

#### Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) :

- Un DAS ne doit pas délivrer d'ordre
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DAS
- Energie de déblocage extérieure au DAS
- Indépendance fonctionnelle de l'auto commande et de la télécommande
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par auto commande
- Réarmement par télécommande que si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue

#### Constituants :

- Contrôle des positions du DAS
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS)
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements
- Indice de protection minimum IP 42
- Présence du dispositif de connexion principal
- Dispositif de connexion TBTS spécifique
- Fonctionnement du dispositif d'arrêt de traction
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques

#### Entrée de télécommande :

- Caractéristiques de l'entrée de télécommande par câble acier
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique

#### Entrée d'alimentation :

- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation électrique
- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation pneumatique

#### Marquage d'identification et de traçabilité des DENFC :

Chaque produit comporte au minimum le marquage suivant :

- Le nom du titulaire, ses coordonnées et éventuellement son logo
- N° de certification attribué par AFNOR Certification
- Type de DENFC (monté en toiture)
- Référence commerciale du modèle ou de la gamme
- Dimensions de la trémie
- Caractéristiques d'entrées de télécommande et d'alimentation
- Options et variantes
- N° du lot et année de fabrication

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 12 101-2 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément à la Directive Produits de Construction (89/106/CEE).



Ref.011 - 2009/10

Ce certificat est constitué de 4 pages



**DISPOSITIFS D'EVACUATION  
NATURELLE DE FUMÉES  
ET DE CHALEUR**

# Certificat

RECONDUCTION *Certificate*

Numéro du certificat : 09/02.04 du 01/01/2011

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF S61-937-1 de décembre 2003 (aptitude à l'emploi) tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 405,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 405.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/12/2011 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF 405.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN